



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **08 juillet 2026 à 19h00** - Date de convocation : **03 juillet 2026**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance • **M. Marc WECKSTEIN**

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

28 JUIL. 2026

Etaient présents : Mmes, MM MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents : Mmes LONGIN (pouvoir à Mme POUJOULY), PAQUET (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER)

DÉSIGNATION DU COORDINATEUR COMMUNAL INSEE – DL 36/2026

L'INSEE va procéder au recensement de la population du village entre le 21 janvier 2027 et le 20 février 2027. Ce recensement est très important pour la commune car ses résultats sont pris en compte dans le calcul des dotations budgétaires de l'Etat.

M. le Maire propose la désignation de Pascal CARRIER en tant que coordinateur communal pour ce recensement en raison de l'expérience qu'il a acquise lors du précédent recensement en 2022.

Après délibération,

Vote : approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Marc Weckstein

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 08 juillet 2026

Le Maire, Pascal MAINGUY